



Recommandation 115 (1957)¹

Déportations massives en Hongrie

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Alarmée par des rapports faisant état de déportations massives de Hongrie;

Profondément indignée par le refus des autorités soviétiques et hongroises d'admettre la venue d'observateurs chargés d'enquêter à ce sujet,

Recommande aux gouvernements membres que les représentants diplomatiques des Etats membres se trouvant actuellement à Budapest préparent immédiatement un rapport conjoint sur ces déportations, et que ce rapport soit transmis sans délai au Comité des Ministres et à l'Assemblée Consultative.

1. (voir [Doc. 602](#), projet de recommandation présenté par la commission spéciale chargée de veiller aux intérêts des Nations européennes non représentées au Conseil de l'Europe).]. Cette recommandation a été adoptée par l'Assemblée au cours de sa 31^e séance, le 8 janvier 1957

